

Aubergenville, le 9 mars 2020

## Parcs de stationnement en gare

### Vers plus d'équité tarifaire et de qualité de services

**La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vient de lancer une consultation de DSP (Délégation de Service Public) de grande envergure, concernant la gestion des parkings gares du territoire. L'ambition affichée est d'offrir une meilleure qualité de services et une logique tarifaire plus équitable pour le stationnement en gare, tout en anticipant l'arrivée d'Eole en 2024. De par son ampleur - 6 500 places de stationnement pour une trentaine de parkings environ - cette concession s'impose comme une des plus importantes en France.**

Le territoire de Grand Paris Seine & Oise est desservi par plusieurs lignes de trains (L, A, J, N) et 25 gares. L'arrivée du RER E en 2024 conduit la communauté urbaine à travailler à des rabattements plus efficaces vers les 9 gares EOLE. Le principe est notamment de veiller à l'équilibre géographique des mobilités, pour que l'ensemble des habitants du territoire tirent profit de cette nouvelle infrastructure.

Autour des 25 gares, les parcs de stationnement (aérien, souterrain ou en aire) présentent pour certains des défauts d'entretien et un déficit de places. GPS&O, compétent en la matière à l'instar de toutes les communautés urbaines, a choisi de rassembler la gestion de ces parkings via une seule grande Délégation de Service Public (DSP), au lieu de 4 auparavant. Cette concession est l'une des plus importantes jamais lancée en France. L'objectif majeur est d'offrir un service de stationnement en gare plus équitable et un même niveau de qualité.

Le cahier charges prévoit en particulier :

- une mutualisation des moyens pour l'entretien des parcs (nettoyage, éclairage...) et des aires de stationnement des rives droite et gauche, alors que certaines n'étaient pas entretenues jusqu'à maintenant
- l'élaboration d'une logique tarifaire plus cohérente et plus juste, calculée en fonction de la desserte (fréquence des trains, durée du trajet jusqu'à Paris...) et du type de parking (en ouvrage aérien, souterrain ou en aire), alors qu'actuellement les tarifs horaires peuvent varier du simple au triple, à situation géographique et services équivalents,
- l'intégration de services de mobilités (bornes de recharge électrique, stations vélo, covoiturage...).

Cette DSP, d'une durée de 4 à 5 ans, s'appuie sur un modèle économique équilibré, les recettes devant couvrir les dépenses, sans contribution financière de la communauté urbaine. Les offres des candidats sont attendues pour le 25 mai prochain pour une sélection du prestataire prévue en septembre 2020 et une entrée en vigueur à compter de janvier 2021.

Elle sera complétée prochainement par une autre consultation, visant à accroître les capacités de stationnement et réhabiliter l'existant. Des investissements majeurs autour des pôles gare pour favoriser les échanges multimodaux et anticiper les 10 à 30% de véhicules supplémentaires avec l'arrivée d'Eole. Parallèlement, un renforcement du réseau de bus et de transport en commun en site propre est prévu pour faciliter les rabattements.

Concernant les ouvrages de stationnement de centre-ville hors gare, leur fonctionnement est réglementé par la commune, sur le même modèle que le stationnement sur voirie.

Cette action reflète la politique volontariste de soutien à toutes les mobilités portée par le territoire : développement d'un réseau cyclable ambitieux (aménagement, stationnement, incitation à la pratique), déploiement de bornes de recharges électriques, renforcement du réseau de bus et de transport en commun en site propre, en lien avec les hubs multiservices... Autant de projets pour favoriser la mobilité des habitants des communes rurales comme des zones urbaines.

## **CONTACT PRESSE :**

GPS&O : Cédric FEUILLET - 06 82 85 68 35 – [cedric.feuillet@gpseo.fr](mailto:cedric.feuillet@gpseo.fr)

*A propos de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise*

*Plus grande communauté urbaine de France, Grand Paris Seine & Oise s'étend sur 500 km<sup>2</sup> et compte plus de 408 000 habitants répartis sur 73 communes. Maillon stratégique aux portes du Grand Paris, ce territoire est au cœur des grands projets de la vallée de Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine gère plusieurs compétences structurantes : mobilités, développement économique, aménagements, habitat, développement durable, culture, sport, tourisme.*